

l'valuation des "cosyst"mes et des services "cosyst"miques

Dossier de la r"daction de H2o
January 2015

La France dresse l'inventaire des b"n"efices qu'elle tire de ses "cosyst"mes et de sa biodiversit"e.

Gratuits... mais de grande valeur ! -

Purification de l'eau, protection du littoral contre les temp"tes, stockage du carbone, zones r"cr"atives, tels sont quelques-uns des services gratuits rendus par les "cosyst"mes. D"truire ou fragiliser les "cosyst"mes et la biodiversit"e, c'est aussi perdre ces b"n"efices parfois invisibles. "tudier et "valuer ces b"n"efices permet de mieux les prendre en compte dans les d"cisions d'am"nement et de mieux les pr"server. De plus, la biodiversit"e est une source d'innovation et repr"sente " ce titre une valeur potentielle importante. Les services "cosyst"miques sont les services rendus par la nature qui contribuent aux activit"s humaines. Plusieurs "tudes ont montr" l'importance de la biodiversit"e et des "cosyst"mes en tant que capital "conomique extr"mement important. Afin notamment de mieux conna"tre la contribution des "cosyst"mes " la cr"ation de la richesse nationale, le minist"re de l'"cologie a engag" l'"valuation fran"aise des "cosyst"mes et des services "cosyst"miques : EFESE. Cette "tude de plusieurs ann"es mobilise des experts des principaux organismes de recherche nationaux dans un processus participatif impliquant "galement de nombreuses autres parties prenantes. Elle vise " la fois " dresser un "tat des "cosyst"mes et " estimer la valeur des services qu'ils produisent. La m"thodologie, qui est en cours de validation, a vocation " permettre de proc"der " une "valuation " diff"rentes "chelles depuis le niveau local jusqu'au niveau international. Les premiers r"sultats ont "t" pr"sents lors du s"minaire du 9 d"cembre 2014. " titre d'illustration, le service rendu par les insectes pollinisateurs contribue " hauteur de 8,6 % de la valeur marchande de la production agricole destin"e " l'alimentation humaine en France, soit pr"s de 3 milliards d'euros par an en 2010 (source, Commissariat g"n"ral au d"veloppement durable, 2014).

La formidable diversit"e de services rendus par les "cosyst"mes - Les zones humides

pr"sente de forts enjeux "cologiques : sur la base de trois sites tests du bassin Seine-Normandie, les services produits par ces espaces, notamment en termes de r"tention des crues, de purification de l'eau et de r"gulation du climat, sont "valu"s a minima dans une fourchette allant de 1 000 " 7 000 euros par hectare et par an (source : Commissariat g"n"ral au d"veloppement durable, "tude de 2010 sur trois sites tests du bassin Seine-Normandie : Devaux, 2010, avanc"es et enseignements pour la valorisation des services rendus par les zones humides, CGDD, Le point sur, n" 157). Les comptes "conomiques de la for"t fran"aise ("tablis par le Commissariat g"n"ral au d"veloppement durable en partenariat avec l'INRA, le SSP, et l'IGN) ont permis de souligner l'importance d'une "valuation de l'ensemble des biens et services fournis par la for"t, au-del" de la production de bois. Les "valuations ont d"montr" que la prise en compte des autres services rendus par la for"t (activit"s r"cr"atives, s"questration du carbone, protection) contribuerait " multiplier par trois la valeur de la for"t par rapport " sa seule fonction d'approvisionnement en bois (source : Les comptes "conomiques de la for"t fran"aise, 2011). Les r"cifs coralliens, les mangroves et les herbiers (prairies marines) font partie des symboles de la biodiversit"e d'outre-mer. Les

travaux d'évaluation économique menés dans le cadre de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens) ont souligné le rôle essentiel de ces écosystèmes dans la protection du littoral. En Nouvelle-Calédonie, ils permettraient de réduire jusqu'à 219 millions d'euros (valeur calculée en 2010) les dommages provoqués par les aléas climatiques sur l'ensemble du territoire. C'est le service le plus important en termes économiques, puisqu'il représente deux tiers de la valeur des services évalués. Il est suivi par la pêche (20 % de la valeur) et le tourisme (10 %).

Ce programme d'évaluation constituera la contribution de la France au projet européen de cartographie et d'évaluation des écosystèmes et de leurs services, et un apport à la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques - IPBES.

Environnement France - 11-12-2014